

<https://www.cafepedagogique.net/2023/12/22/carte-scolaire-2024-le-point-par-academie/>

Lilia Ben Hamouda

10 min read

Carte scolaire 2024 : le point par académie



Hier Gabriel Attal a présenté aux organisations syndicales le schéma d'emploi pour 2024. Alors que la loi de finances de 2024 prévoyait la suppression de 2 440 postes – 1 709 dans le premier degré, 484 dans le second, le ministre a annoncé la suppression de « seulement » 650 postes dans le premier degré et la création de 574 postes dans le second. Des dotations bien insuffisantes, estiment les organisations syndicales. Le Café pédagogique vous propose le détail académie par académie et note que certaines paient un tribut plus lourd que les autres.



Dans le premier degré

À la rentrée 2024, l'école primaire accueillera 55 48 élèves de moins qu'à celle de 2023. Une baisse moins importante que pour la rentrée 2024 où elle se chiffrait à – 77 654. Après modification du schéma d'emploi, le taux de professeurs pour 100 élèves est de 6,03, contre 6 à la rentrée 2023. Pour autant, ces chiffres masquent de grandes disparités. L'académie de Paris perd ainsi 125 postes, avec 1,9% d'élèves de moins qu'à dernière rentrée. La capitale se retrouvera ainsi à 6,61 professeurs pour 100 élèves, un taux identique à 2023. La

Martinique, qui perd 55 postes et accuse une baisse démographique de 0,6%, garde le nombre d'enseignants pour 100 élèves le plus élevé, 8,87.

L'académie de Versailles, qui perd 0,5% de ses effectifs et gagne 200 emplois, se retrouve avec l'un des nombres d'enseignants par élèves les plus bas, 5,7 pour 100. Amiens rend 80 emplois avec 5,93 enseignants pour 100 élèves. Créteil récupère 130 emplois mais conserve un taux à 6,05 (pour les autres académies, voir le tableau). Le ministère assure avoir tenu compte des Indices de Position sociale des établissements pour arbitrer ses choix, pourtant ces territoires auraient sans aucun doute gagné à disposer d'effectifs renforcés.

Selon le ministre, « *cette évolution historique* » permettra d'achever le dédoublement des grandes sections de maternelle en éducation prioritaire à la rentrée 2024, de progresser sur « *la scolarisation en très petite section des enfants de 2 ans dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville* », de créer « *de nouvelles unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), d'unités d'enseignement autisme et des pôles d'appui à la scolarité* » et de pérenniser « *des contrats locaux d'accompagnement et poursuite du déploiement des territoires éducatifs ruraux* ».

Même si la situation est « moins pire » que prévu dans le premier degré, les ambitions du ministère sont nombreuses pour le maintien de 1 059 emplois. Un constat que partage Guislaine David de la FSU-SNUipp, pour qui si le ministre « *dit entendre en partie nos alertes sur les conditions de travail, maintient quand même 650 suppressions d'emplois* ». « *Une nouvelle fois, la baisse démographique – qui ne représente que 1,08 % des effectifs globaux en prévision pour 2024 – demeure un levier pour justifier de nombreuses fermetures de classes dans certains départements au lieu de permettre d'améliorer les conditions d'exercice à la rentrée 2024* ». « *Au vu des priorités du ministère, il est clair qu'aucun poste de Rased ou de remplaçant ne sera créé dans les départements à la rentrée* » s'exaspère-t-elle. Pour Elisabeth Allan-Moreno, du Se-Unsa « *les suppressions annulées pour financer les dispositifs au collège ne sauraient masquer les suppressions réelles dans le 1er degré alors que les besoins pour gérer la difficulté scolaire n'ont jamais été aussi élevés et ce dès la maternelle* »

Dans le second degré

À la rentrée 2024, les collèges et lycées verront leur effectif diminuer de 7 800 élèves, contre une baisse de 2 700 élèves à la rentrée 2023. 484 emplois devaient disparaître, finalement le ministre a annoncé 574 moyens supplémentaires. Versailles est l'académie qui gagne le

plus d'emplois, +245 (avec une hausse de 0,7% des effectifs), Créteil vient juste après avec 225 emplois de plus (hausse des effectifs de 0,5%), Mayotte se voit gratifiée de 160 créations d'emplois avec 1% de hausse démographique. Besançon rend 85 postes, avec une baisse des effectifs de 1,5%, Rennes 80 avec une baisse de 0,6% et Nantes 73 avec la même baisse.

Les 574 postes sont affectés pour mettre en place « *des groupes de niveaux pour l'enseignement des mathématiques et du français pour les élèves de 6e et de 5e afin de mieux gérer l'hétérogénéité des élèves au collège et faire progresser tous les élèves – avec des groupes limités à 15 élèves pour les plus en difficulté* », « *le renforcement des enseignements généraux de mathématiques, de français et d'histoire-géographie au lycée professionnel* » et « *la création de classes « prépa-lycée »* ». Ils permettent aussi, selon le ministère, « *la prise en compte de la couverture de la démographie pour les académies qui vont connaître une évolution positive* », « *la poursuite de l'effort de création d'ULIS et de places pour accueillir les élèves souffrant de troubles du spectre autistique et de troubles du neuro-développement* » et « *la création de pôles d'appui à la scolarité pour mieux accompagner les enfants à besoins particuliers et leur famille* ».

Afin de financer les groupes de niveaux en 6e et 5e, le SNPDEN estime les besoins à 19 000 postes, une estimation très proche de la notre (18 873). Le ministre a annoncé la création de 830 emplois et le « *redéploiement de 1500 emplois* » utilisés pour les groupes de soutien en sixième cette année, dispositif qui n'aura tenu qu'un an.

Sophie Vénéitay, secrétaire générale du Snes-FSU, reconnaît que le passage d'un schéma d'emplois en négatif à un schéma d'emplois en positif, « *c'est nouveau depuis 2017* ». « *Mais si on regarde à quoi vont servir les 1058 créations d'emplois du nouveau schéma – et je passe sur le fait qu'on ne sait pas comment c'est financé, il est très révélateur : 830 emplois pour les groupes de niveaux, 150 pour les classes prépa lycée, 50 mis en réserve...il reste alors 22 emplois pour...31 académies !* ».

Même constats au Se-Unsa. « *Le SE-Unsa ne considère pas l'annulation des suppressions de postes prévues comme une faveur octroyée à l'École mais bien comme un retour minimal à la raison au regard des besoins et des enjeux* » déclare Élisabeth Allan-Moreno, secrétaire générale. « *Nous estimons que les moyens négociés par le ministre pour financer son dispositif de classes de niveaux, et non groupes de niveaux, seront insuffisants et injustement fléchés. La difficulté scolaire nécessite des moyens certes mais pas ceux de la*

stigmatisation.” Le syndicat dénonce aussi “l’absence de moyens octroyés aux équipes de vie scolaire dans le second degré alors qu’il y a urgence à recréer un climat scolaire apaisé”.

Si la dotation est réellement positive, elle est insuffisante pour couvrir ne serait-ce que les priorités ministérielles. Et la grande question demeure : y aura-t-il assez de candidats aux concours du professorat 2024? Le ministère, malgré nos multiples demandes, n’a toujours pas fourni le nombre d’inscrits par concours.

Lilia Ben Hamouda

1^{er} degré

Académie	Au 01/09/23	Au 01/09/24	Emplois complémentaires	Total variation de moyens ETP	Variation effectifs en %
Aix Marseille	15 171	-20	20	0	-0,9
Amiens	10 529	-125	45	-80	-1,8
Besançon	5 911	-87	17	-70	-1,8
Bordeaux	16 167	-57	17	-40	-0,9
Clermont-Ferrand	5 945	-65	15	-50	-1,2
Corse	1 577	0	5	5	-0,5
Créteil	28 919	0	130	130	-0,5
Dijon	7 927	-161	63	-98	-1,9
Grenoble	16 206	-54	14	-40	-0,8
Lille	21 320	-332	113	-219	-2,2
Limoges	3 251	-42	8	-34	-1,5
Lyon	16 461	-80	40	-40	-1,3

Montpellier	13 691	10	0	10	-0,6
Nancy-Metz	11 490	-168	48	-120	-2
Nantes	13 856	-108	16	-92	-1,2
Nice	9 976	90	0	90	-0,1
Normandie	16 089	-137	27	-110	-1,4
Orléans-Tours	12 600	-83	13	-70	-1,2
Paris	7 426	-172	47	-125	-1,9
Poitiers	7 912	-94	12	-82	-1,7
Reims	6 982	-108	18	-90	-1,9
Rennes	10 794	-58	3	-55	-1
Strasbourg	9 275	-54	14	-40	-1,5
Toulouse	13 789	-42	9	-33	-0,7
Versailles	33 137	0	200	200	-0,5
Guadeloupe	2 824	-69	17	-52	-1,4
Guyane	3 522	63	52	115	1,4
La réunion	7 031	22	33	55	-0,5
Martinique	2 447	-68	13	-55	-0,6
Mayotte	3 989	190	0	190	+4,5
COM	1 791				
Réserve		100	50	150	

Total	336 991	-1 709	1 059	-650	-1,01
Prévision d'effectifs					- 55 489
Au 01 09 2023					- 77 654

2nd degré

Académie	Au 01/09/23	Variation ETP en emplois	Variation en HSA	Emplois complémentaires	Total variation de moyens	Variation effectifs en %
Aix Marseille	16 933,5	+16	0	+59	+75	0,2
Amiens	12 053,5	-55	-6	+61	0	-0,6
Besançon	7 037,3	-92	-5	+12	-85	-1,5
Bordeaux	18 729,3	-34		+34	0	-0,2
Clermont-Ferrand	7 155	-27	0	+27	0	-0,7
Corse	1 834	0	0	0	0	-0,9
Créteil	29 868,5	+145		+80	+225	+0,5
Dijon	9 031,8	-66	-8	+14	-60	-0,7
Grenoble	18 445,1	-50	0	+18	-32	-0,2
Lille	24 310	-104	-31	+95	-40	-0,3
Limoges	4 169,5	-28	0	+28	0	-0,5
Lyon	17 422,7	+41	0	+49	+90	+0,1
Montpellier	16 075,5	+46	0	+54	+100	+0,04

Nancy-Metz	13 815,8	-67	-8	+21	-54	-1,5
Nantes	16 344,3	-78	0	+5	-73	-0,6
Nice	12 068,5	+73	0	+32	+105	0,9
Normandie	18 941,8	-93	-21	+54	-60	-0,5
Orléans-Tours	14 897,8	-69	0	+14	-55	-0,6
Paris	11 076,8	-94	-36	+2	-128	-1
Poitiers	9 809	-82	0	7	-75	-0,8
Reims	7 772	-32	0	32	0	-0,5
Rennes	13 949,3	-80	0	0	-80	-0,6
Strasbourg	11 430	0	0	+40	+40	-0,1
Toulouse	16 883,5	+18	0	+22	+40	+0,02
Versailles	35 066,1	+79	+95	+71	+245	+0,7
Guadeloupe	3 623	-68	_5	+18	-55	-1,9
Guyane	3 282,5	+37	+2	+61	+100	-0,1
La réunion	9 439	-3	-17	+65	+45	-0,4
Martinique	2 857	-66	_5	+11	-60	-2
Mayotte	3 441,5	+138	0	+22	+160	1
COM	4 047,5					
Réserve		100		50	150	
Total	336 991	-1 709		1 059	-650	

En attente de répartition		+111	+45	+50	+206	
Total	390 810	-484	0	+1 058	+ 574	- 0,1
Effectifs au 01/09/2023						-2 713
Prévision 01/09/2024						-7 831

Generated with Reader Mode